

Communauté de Communes du Pays de Limours **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**

Réunion publique

Stratégie et premières actions concrètes

11 janvier 2020



Où en est le Plan Climat ?

- **Phase 1 : Le diagnostic**

Il a permis d'identifier les spécificités du territoire.

Il vous a été présenté le 30 mars 2019.

- **Phase 2 : La stratégie**

Elle est **en cours d'élaboration**. Il s'agit :

- ✓ d'identifier les leviers d'action,
- ✓ de fixer les priorités d'intervention et les objectifs à atteindre.

- **Phase 3 : Le programme d'actions**

Il servira à mettre en œuvre concrètement la stratégie.

Il s'échelonnera sur la période 2020-2026.

Objectifs de la réunion

Notre réunion a pour but de :

- 1° Présenter la stratégie dans sa version projet (encore à valider)
- 2° Indiquer quelques actions lancées par la CCPL
- 3° Impliquer les citoyens dans le Plan Climat

C'est un facteur clef de succès : rien ne changera vraiment sans la mobilisation des citoyens !

Échanger pour recueillir vos perceptions et vos avis

Favoriser une **évolution des comportements** : sobriété énergétique, alimentation, déplacements, achats...

Lancer des **écoprojets**, portés par des citoyens et des associations

Rappel du diagnostic

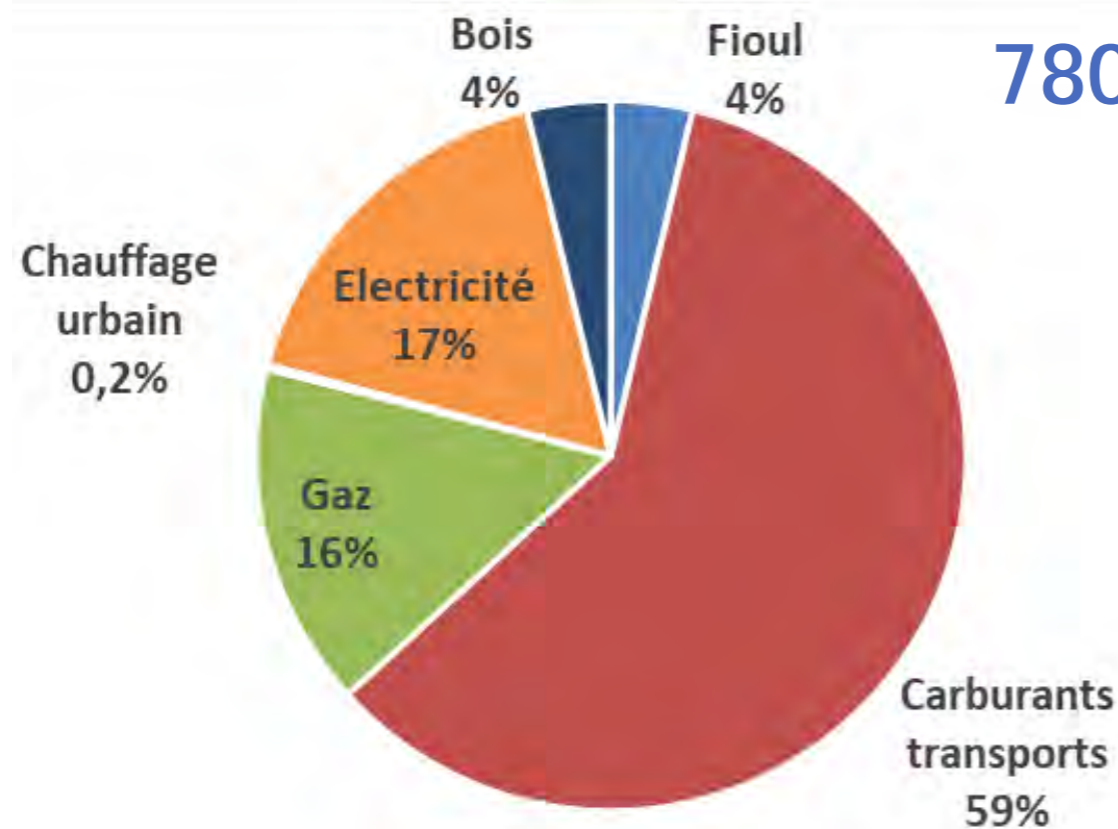
1. La stratégie
2. Quelques exemples d'actions
3. Les écoprojets

Les prochaines étapes

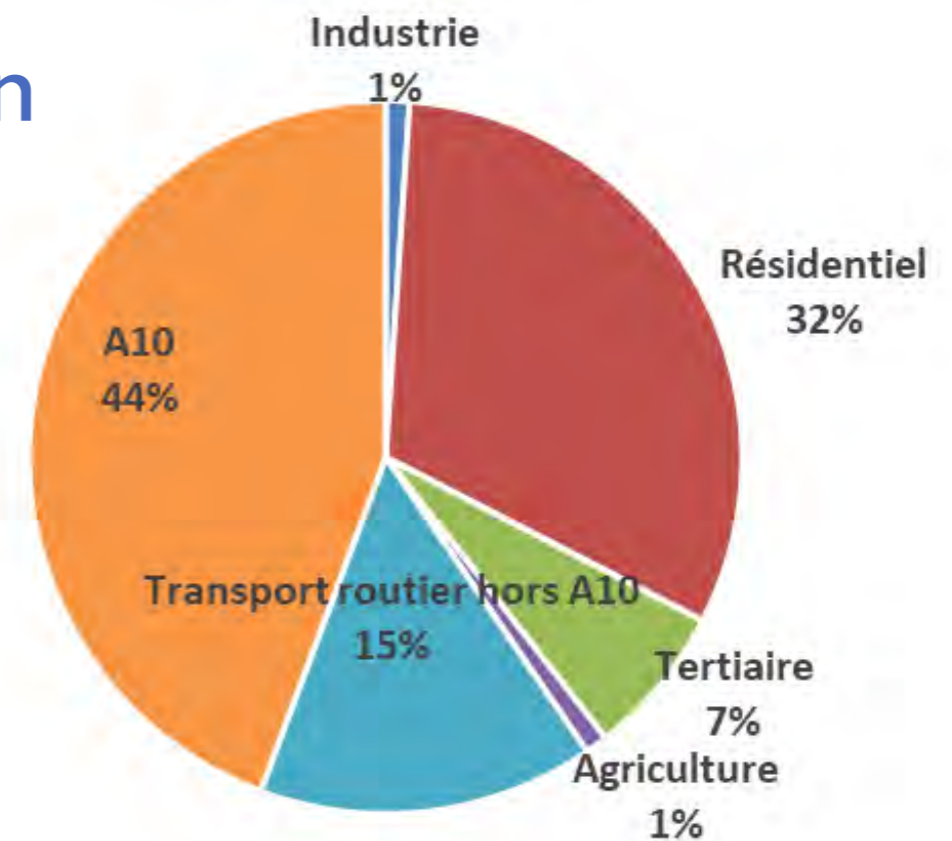
Rappel du diagnostic : les principaux constats

Constats

- ✓ Les **produits pétroliers** et le **gaz** représentent une part importante de la consommation d'énergie : 75 % d'énergies fossiles.
- ✓ La consommation d'énergie du **résidentiel** par habitant est élevée : 9,1 MWh par habitant contre 7 MWh en moyenne nationale
- ✓ Les **énergies renouvelables** sont peu développées



Répartition de la consommation d'énergie par type d'énergie



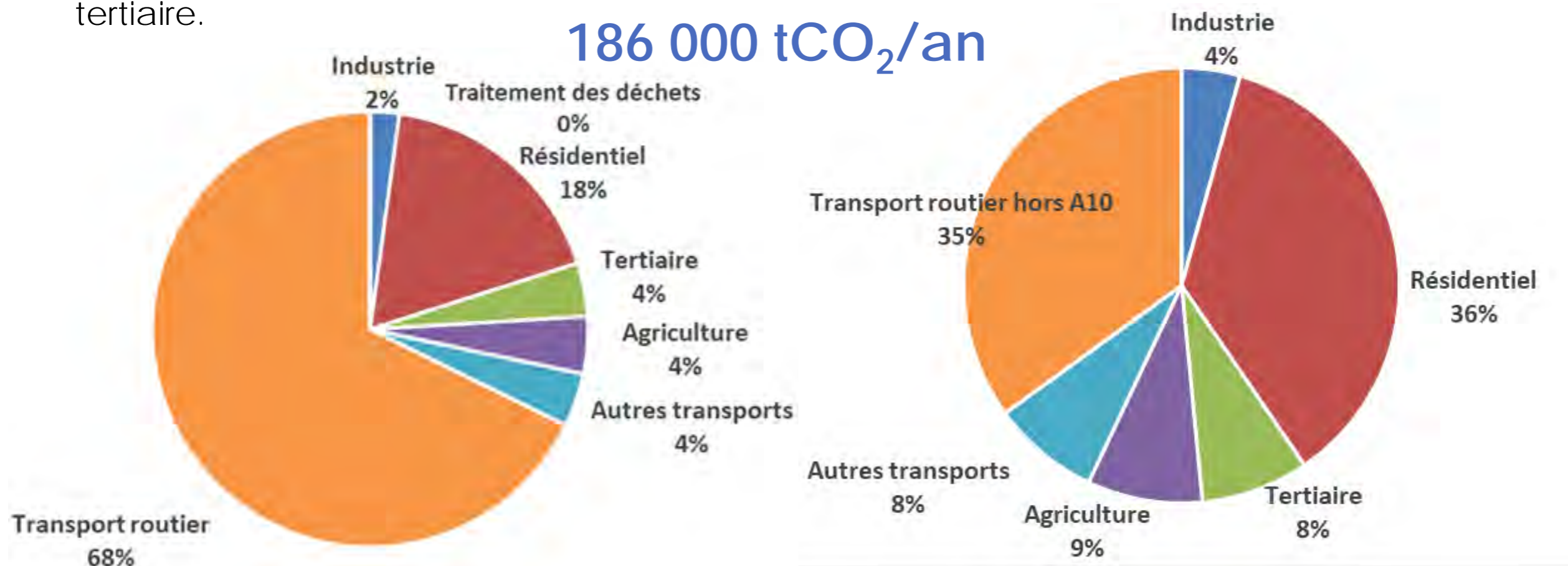
Répartition de la consommation d'énergie par secteur

Source : Airparif, consommations d'énergie du territoire en 2016

Constats

- ✓ Les **émissions directes** proviennent à 80 % du transport routier hors A10 et du résidentiel / tertiaire.

186 000 tCO₂/an



Emissions de GES par secteur avec et sans le trafic sur l'A10

Source : Airparif, émissions de GES du territoire en 2016

- ✓ Les **émissions indirectes liées à l'alimentation** des habitants de la CCPL sont évaluées à **44 000 tCO₂/an** (1,6 tCO₂ par habitant par an).

Constats

- ✓ Les **transports** sont la première cause de pollution atmosphérique, mais le **résidentiel** et l'**agriculture** ont également une contribution importante.

Adaptation au changement climatique

Constats

- ✓ Les impacts principaux concernent la **biodiversité**, la **ressource en eau** et la **population**.

Vous pouvez consulter et télécharger la synthèse du diagnostic et le rapport complet sur le site de la Communauté de Communes :

<https://www.cc-paysdelimours.fr/diagnostic-plan-climat>

La stratégie



Quelle stratégie pour le Pays de Limours ?

La stratégie doit répondre à une double nécessité :

- Agir en priorité sur les principaux postes de consommation ou d'émission
- Concentrer les moyens d'actions sur les thématiques où les gains sont les plus importants

Ceci amène à agir en priorité sur les principaux secteurs émetteurs de GES :

- > Bâtiments résidentiels et tertiaires,
- > Déplacements de personnes,

ainsi que sur l'alimentation, en lien avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Ces priorités n'excluent pas des actions sur d'autres secteurs ou thématiques : agriculture, qualité de l'air, exemplarité des collectivités, adaptation au changement climatique...

Quelle stratégie pour le Pays de Limours ?

Dans sa version projet, la stratégie du PCAET se décline en 3 axes.

1. Améliorer la performance énergétique du territoire et réduire les émissions de gaz à effet de serre

- **Améliorer la performance énergétique du résidentiel et du tertiaire**
Sur les 3 volets : individuel / collectif / tertiaire, y compris bâtiments publics
- **Aller vers une mobilité décarbonée**
- **Développer la production d'énergies renouvelables**

2. Aménager et adapter le territoire

- **Repenser le territoire pour réduire et éviter les déplacements individuels : développer les centres bourgs, les pôles d'activité, les tiers lieux...**
- **Préserver l'eau et la biodiversité**
Prendre en compte la biodiversité dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement, préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau
- **Prendre en compte les risques liés au réchauffement climatique et adapter le territoire**

3. Accompagner le changement des pratiques et organiser la gouvernance

- **Faire évoluer les pratiques alimentaires, dans la restauration collective et dans les pratiques familiales**
Lutter contre le gaspillage alimentaire, favoriser l'achat local
- **Améliorer la qualité de l'air**
Réduire les émissions de particules et de polluants : fonds chaleur + brûlage déchets verts, améliorer la qualité de l'air intérieur
- **Inciter au changement de pratiques dans le domaine agricole**
- **Privilégier les ressources et l'économie locales et développer l'économie circulaire**
- **Réduire la quantité de déchets et améliorer le taux de recyclage**
- **Organiser un pilotage efficace pour la mise en œuvre du PCAET**
- **Sensibiliser les acteurs du territoire (élus, acteurs économiques, citoyens, scolaires...)**

Les premières actions : quelques exemples



Les premières actions de la CCPL

Cette réunion est une occasion de vous présenter quelques actions lancées par la CCPL dès ce mandat, sans attendre la définition complète du programme d'action du Plan Climat.

- **ALEC Ouest-Essonne**

Actions en faveur de la rénovation énergétique du résidentiel privé : information et sensibilisation des habitants, aides et subventions, formation du personnel des communes sur le traitement des permis de construire et des demandes de travaux

- **Service *Transport* de la Communauté de Communes**

Développement du service de transport à la demande et Plan vélo

- **Service *Développement économique* de la Communauté de Communes**

Projet de tiers-lieu (espace de "coworking") à Briis-sous-Forges.

Pour chaque action, après une courte présentation vous pourrez poser vos questions (au total environ 20 minutes pour chaque action).

Les écoprojets



À côté d'actions qui seront initiées par les communes et la CCPL, le PCAET a aussi pour but de soutenir des **écoprojets** : projets de développement durable et de lutte contre le changement climatique **portés par des citoyens, des associations ou des acteurs de l'économie sociale et solidaire.**

Les écoprojets ont pour objectif de **faire "boule de neige"** et de changer peu à peu le territoire.



Quelques exemples

- *Repair-cafés* (Les Molières, Fontenay-les-Briis, Forges-les-Bains)
- *Recyclivre via Mille-Pertuis* (Fontenay-les-Briis)
- *Recyclerie en réflexion : La Fabrique de l'Hurepoix*

Beaucoup d'écoprojets portent sur l'alimentation

Des AMAPs

- *Le panier des thermes* (Forges-les-Bains)
- *Le panier des indiens* (Les Molières)
- *Les jardins de Pecqueuse* (Limours)

Ces 3 AMAPs sont notamment fournies par *L'abeille hurepoise* (miel local – Briis-sous-Forges) et la ferme *Lafouasse* (légumes bio - Pecqueuse)

- **AMAPlace** (Courson-Monteloup) créée en 2019

Des productions partagées

- *Les Jardiniers Solidaires du Hurepoix* (lien avec le Carrefour des Solidarités)
- *Incroyables Forgeois* (Forges-les-Bains)
- *Potago* (Gometz-la-Ville)
- *Du Trèfle au potager* (siège à Briis-sous-Forge, ferme à Chevreuse)
- *Bee'Apis* (rucher partagé - Limours)
- *Grainothèques* (Les Molières et projet à Fontenay-Les-Briis via Mille-Pertuis)

Des épiceries participatives

- *Une au stade embryonnaire à Courson-Monteloup* (ambition extra-communale)
- *Une en projet à Vaugrigneuse en 2019*

Des fermes maraichères, agro-écologiques et pédagogiques

- *Fermelt* (via le *Jardin de Courson* à Courson-Monteloup)
- *Les Terres du Lendemain* (Les Molières)
- *Mon oasis* (Limours)

Les prochaines étapes



Les prochaines étapes

Définition du programme d'actions (phase 3 du PCAET)

- ✓ Définir avec les partenaires (communes, Parc naturel régional, territoires voisins, ALEC, SIREDOM...) les actions qui seront engagées et intégrer certaines actions déjà programmées pour les soutenir et les amplifier
- ✓ Mobiliser les agriculteurs et les citoyens dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT)
- ✓ Identifier les écoprojets les plus porteurs

Mettre en place une gouvernance du Plan Climat

- ✓ Assurer la mise en œuvre et le suivi du Plan Climat par un comité de pilotage composé de personnes qualifiées issus des collectivités, du monde associatif et citoyen
- ✓ Renforcer l'exemplarité des collectivités : préservation de la biodiversité, sobriété énergétique, choix de produits à faible impact environnemental...
- ✓ Coordonner les actions avec les partenaires et territoires voisins
- ✓ Sensibiliser, informer, impliquer les habitants, les associations, les communes

Nous contacter

CCPL

- M. Léopold Le Compagnon, vice-président 06 80 01 50 46 l.lecompagnon@cc-paysdelimours.fr
- Mme Isabelle Lamourre, Directrice Générale des Services 01 64 90 77 96
i.lamourre@cc-paysdelimours.fr
- M. Florian Marquet, Responsable services culturel et environnement 01 64 90 01 40
f.marquet@cc-paysdelimours.fr
- M. Cyril Maré, Chargé de mission environnement 01 64 90 78 28
environnement@cc-paysdelimours.fr

Cabinet Lamy Environnement

- Didier Lamy 04 78 62 67 10 d.lamy@lamy-environnement.com
- Étienne Lacroix 06 87 05 53 08 e.lacroix@lamy-environnement.com

N'hésitez pas à nous contacter pour toute réaction ou question.

*Vous pouvez aussi faire part de vos réactions, suggestions, témoignages...
sur le site de la Communauté de communes :*

<http://www.cc-paysdelimours.fr/actualites/plan-climat-air-energie-territorial-pcaet>

ou par mail pcaet@cc-paysdelimours.fr